

*Eric Buysens, Les catégories grammaticales du français.* Editions de l'Université de Bruxelles, 1975, 94 pp.

Ce livre présente une série de contributions à la définition scientifique des catégories grammaticales. Son auteur qui s'est fait remarquer surtout à partir de 1942 où il a publié le livre „Les langages et le discours. Essai de linguistique fonctionnelle dans le cadre de la sémiologie“, est conduit, par ses nombreuses recherches, à étudier la linguistique comme une discipline fonctionnelle.

Dans l'introduction, il constate que la grammaire générative et transformationnelle a laissé de côté l'étude des catégories grammaticales. Les linguistes se rendent compte que les catégories sont mal définies. Sur le plan théorique, l'auteur veut montrer que „seule la méthode structurale permet de définir scientifiquement les catégories grammaticales“. Afin de pouvoir bien appliquer sa méthode, il a choisi une seule langue — la français.

Le livre s'ouvre sur l'exposé de quelques „Notions générales“. L'auteur examine d'abord certains rapports entre les faits réguliers et les faits irréguliers et ensuite, il propose de distinguer nettement la signification du référent en soulignant que la signification est un fait linguistique dont la structure correspond à la structure syntaxique tandis que le référent est un fait de connaissance dont la structure est inconnaissable. L'auteur procède de l'entité à ses parties, c'est-à-dire du discours par l'intermédiaire de la phrase et de ses segments aux mots et aux phonèmes. Il justifie cette méthode par le fait que le simple se définit par rapport au composé.

Le chapitre II „Analyse du discours“ traite de la bilinéarité du discours (il y a deux lignes: prosodique et phonémique). L'auteur passe en revue les classements des modalités dans différentes grammaires et il en conclut une nouvelle définition de la modalité dans son caractère social, plus précisément la relation sociale entre le locuteur et son interlocuteur. L'étude porte ensuite sur des unités du discours et sur leur structure interne. On y trouve des remarques intéressantes sur la distinction entre la phrase et la rhème.

La partie suivante porte le titre „Analyse syntagmatique de la phrase“. L'auteur nous montre comment choisir un critère véritablement linguistique pour définir le sujet et les unités qui peuvent remplir la fonction de base et la fonction d'attribut et comment distinguer les unités appelées syntagmes d'après leur fonction.

Dans le chapitre „Proposition, subjonction et conjonction“, il précise l'emploi des termes juxtaposition, parataxe et asyndète.

Dans „L'analyse syntaxique“, il s'occupe de la plus petite unité du discours — du mot. Le chapitre le plus intéressant du livre présenté s'appelle „Les parties du discours“ (pp. 47—77). L'auteur part de l'idée saussurienne du système où tout se tient en constatant que les unités qui constituent ce système (substantifs, adjectifs, prépositions, conjonctions, etc.) „se définissent les unes par rapport aux autres“. Suivent les aspects de la classification des noms. L'auteur distingue très nettement l'adjectif du substantif en se servant de leur emploi syntaxique et c'est cet emploi qui l'aide à classer les adjectifs. Il traite surtout du critère de la compatibilité. Après avoir étudié le pronom, il s'occupe des définitions générales du verbe et il constate que le verbe se définit par sa fonction: „C'est le mot qui peut servir de base à une phrase ou à une proposition“. Le chapitre contient quelques observations intéressantes sur les oppositions des voix, des modes et des temps ainsi que sur les oppositions aspectuelles.

L'auteur constate qu'il est possible de définir les adverbes d'après leur signifié, mais il souligne qu'il faut en même temps tenir compte de leur fonction.

Dans „Le morphème“, il fait remarquer la polysémie des suffixes (-ier: *pâtissier, poirier, sucrier, levier, collier*) et le caractère historique de l'emploi des préfixes (*coudeur, charges, habiller* peuvent avoir le préfixe *dé(s)-*, *construire, tasser, rassembler* ne peuvent pas l'avoir).

L'appendice A „Eléments de phonologie“ définit les notions essentielles de la phonologie et l'appendice B „La terminologie“ présente une liste alphabétique des termes grammaticaux suivie d'observations intéressantes concernant le rapport entre leur contenu (fonction) et leur expression.

Les définitions traditionnelles des catégories grammaticales lui servent de base à montrer d'une manière objective et claire à quoi ces dernières correspondent. Les définitions scientifiques de l'auteur et son point de vue fonctionnel serviront d'instrument utile à la grammaire qui les adoptera.

Otto Ducháček, Vlasta Hronová